

HAIMARD PIERRE marchand procureur et syndic juge prévôt substitut du procureur général né en 1674 à Du Mesny évêché de Reims fils d'Étienne Haimard et de Martine Hurault décédé à Québec le 12 septembre 1724.

Venu en Nouvelle-France vers 1690 Pierre Haimard s'engage d'abord en qualité de domestique mais il a beaucoup d'ambition. Dès 1695 il a son commerce à la basse ville de Québec rue du Cul-de-Sac.

Le 10 novembre 1707 le gouverneur et l'intendant lui accordent la seigneurie de Paspébiac dans la baie des Chaleurs avec haute moyenne et basse justice. En 1719 Haimard achète la seigneurie de Mont-Louis située dans le bas du fleuve Saint-Laurent à la succession de Nicolas Bourlet de Paris seigneurie dont il jouissait déjà depuis plusieurs années. En 1721 le seigneur demande « *à tous ceux qui avaient des billets de concession de les lui présenter dans un mois s'y établir et y tenir feu et lieu sinon leurs terres seraient réunies au domaine seigneurial.* »

À son commerce à Québec Pierre Haimard joignit la pêche particulièrement dans sa seigneurie de Mont-Louis. Il y installa une sècherie de morues et engagea Jean Flibot Étienne Rondeau André Demay et Pierre Pruneau pour s'occuper de son exploitation. Il fit émettre des ordonnances défendant « *aux habitants de Québec et des environs qui vont faire la pêche au Mont-Louis de vendre aucune eau-de-vie et autres boissons enivrantes à ses employés sous peine de perdre leur propre pêche.* » Il possédait également des établissements aux îles de la Madeleine « *pour la tuerie des loups-marins et des vaches marines* ». Un jour il fit saisir « *les huiles et barbes d'une baleine* » qu'on lui avait dérobées.

Très actif et ayant un sens développé des affaires Pierre Haimard s'intéressa à l'armement d'une frégate du roi en Acadie avec le concours de quelques autres Québécois. Il augmenta ses revenus en percevant des comptes à titre de procureur de quelques marchands en France.

Possédant un jugement sûr ses services personnels sont souvent requis : comme tuteur pour les enfants de Louis Jolliet en 1700 subrogé tuteur procureur exécuteur testamentaire etc. C'est surtout comme syndic des créanciers des deux importantes successions de Charles Aubert de La Chesnaye et de Jean Gobin directeur de la Compagnie du Nord que Pierre Haimard doit déployer de grands efforts. Son rôle n'était pas facile car tous les biens d'Aubert consistaient en immeubles et il avait très peu d'argent liquide. C'est pourquoi cette succession ne fut définitivement réglée que 12 ans après la mort de Pierre Haimard.

Après son décès à Québec Pierre Haimard est inhumé dans la cathédrale le 12 septembre 1724. Il y avait épousé le 1er septembre 1698 Louise Guillot veuve de Gabriel Gosselin. Elle avait deux enfants que Pierre Haimard adopta - il fit même de Louis Gosselin son donataire entre vifs. Cette donation fut la cause d'un procès dont on trouve toutes les péripéties dans les documents du Conseil supérieur. Ce n'est que le 10 avril 1753 soit près de 30 ans après son décès que la succession de Pierre Haimard fut enfin réglée.

Il ressort des documents que nous possédons que Pierre Haimard était un homme de caractère et de volonté. De simple domestique en 1690 il devint marchand en 1695 juge prévôt de la seigneurie Notre-Dame-des-Anges en 1704 substitut du procureur général au Conseil supérieur de novembre 1706 à juillet 1710 enfin seigneur de Paspébiac en 1707 et de Mont-Louis en 1719.

Roland-J. Auger

AJM Greffé de Louis-Claude Danré de Blanzzy 24 févr. 1749.- AQ NF Cahiers d'intendance II : 647-649 - NF Foi et hommage II : 130 - NF Ins. Cons. sup. III : 38s. - NF Ord. des int. I III passim.- Jug. et délib. III IV V VI passim.- A. Roy Inv. greffes not. XIX passim.- P.-G. Roy Inv. coll. Pièces jud. et not. II : 238.- Biographies canadiennes BRH XXII 1916 : 22-25.

Bibliographie générale

© 1969-2014 Université Laval/University of Toronto

© www.blaquiere.ca